

## Sommaire

- 1 : Édito
- 2 : Informations diverses



Ce dimanche, à Muret, Monseigneur Le Gall va appeler les catéchumènes de notre diocèse. 87 feront l'expérience de cette étape liturgique, étape qui va leur permettre de comprendre la conversion comme ce retournement qui fait du demandeur un répondant : « *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous alliez, et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure.* » (Jn 15,16)

Cette célébration ouvre pour les catéchumènes le temps appelé « de la purification et de l'illumination » car cette période est un temps de retraite spirituelle et de conversion durant le temps du Carême. C'est un temps de grâce qui est offert aux uns et aux autres. A la veillée pascale qui suivra, les catéchumènes recevront les sacrements de l'initiation chrétienne et les baptisés renouvelleront la profession de foi baptismale.

**« Pendant les quarante jours du Carême, avec l'ensemble des chrétiens, les catéchumènes vivent comme un « entraînement » (tels des sportifs), par la prière, l'écoute de la parole de Dieu, la conversion... sans oublier la pratique de l'effort personnel et de la charité envers les autres. Il est demandé aux futurs baptisés durant ces quarante jours, d'avoir le désir de parvenir à une connaissance intime du Christ. » (RICA n° 149)**

Plus que jamais, les catéchumènes ont besoin d'éprouver la force de Dieu, la prière et le soutien de tous. Si ce temps est décisif, il doit être « autre ». Les accompagnateurs veilleront à bien marquer la particularité de ce temps, par rapport à la formation précédente, afin que les catéchumènes n'arrivent pas au jour du baptême sans s'en rendre compte.

L'Eglise propose un itinéraire spirituel jalonné par les trois scrutins, afin qu'ils soient fortifiés et qu'ils perçoivent leur cœur à recevoir les dons du

Seigneur. Le *rituel* recommande de célébrer ces trois scrutins solennellement, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanches de Carême. Pourquoi ? Parce que tout chrétien a à vivre cette dimension de conversion avec les catéchumènes.

La célébration des scrutins ne pèse pas sur la messe dominicale paroissiale : le *rituel* l'a prévue brève. Elle doit donc garder sa simplicité et sa brièveté, elle y gagnera en qualité et en force.

Les scrutins s'appuient sur les Evangiles de l'année A :

- Premier scrutin : le 3<sup>e</sup> dimanche de Carême est lu l'évangile de la Samaritaine à qui le Christ donne l'eau vive. (Jn4, 1-42)
- Deuxième scrutin : 4<sup>e</sup> dimanche de Carême est lu l'évangile de l'aveugle-né guéri et illuminé par le Seigneur. (Jn9)
- Troisième scrutin : 5<sup>e</sup> dimanche de Carême est lu l'évangile de la résurrection de Lazare à qui le Christ rend la vie. (Jn11, 1-44)

Renouveler trois fois le même rite est nécessaire aux catéchumènes qui à l'approche du baptême ressentent ce qui dans leur vie fait obstacle à l'amour de Dieu et cette célébration répétée les aide à se tourner vers le Seigneur de miséricorde. (Voir rituel n° 151 et 148).

La prière des scrutins vient affermir l'appelé dans la foi qu'il proclamera à Pâques. Le psaume 139 deviendra sa prière : « *Scrute-moi, mon Dieu, tu sauras ma pensée... Vois si je prends le chemin des idoles. Conduis-moi vers le chemin d'éternité.* »

Tous, vivons ce Carême comme un temps de grâce dans nos paroisses avec les catéchumènes et que l'Esprit vienne à notre esprit pour nous conduire vers Pâques à la rencontre du Christ ressuscité.

Christine Baro

*Se réjouir avec tous les nouveaux catéchumènes ; nos prières les accompagnent*

*Depuis décembre 2014 sont entrés en catéchuménat : Cécile, Sylvie, Sandrine, Julie, Aiché, Arlette, Léna, Edmond, Pacôme, Solange, Matthieu, Eve.*

*Dans les communautés de : St Etienne, St J. Baptiste (Sept-Deniers), Sacré-Cœur, La Trinité, St Orens.*

## RASSEMBLEMENTS DIOCÉSAINS à communiquer aux personnes accompagnées

Inscription : Par mail, téléphone ou courrier

### POUR LES ACCOMPAGNATEURS : prêtres, diacres, laïcs, religieux.

- « UNE RECOLLECTION SPIRITUELLE » *chez les sœurs Clarisses*  
Samedi 7 mars 2015 de 9 h 30 à 16 h 30 *216, avenue St Exupéry (31400 Toulouse)*  
Participation : 3 € Repas partagé : apporter un plat salé ou sucré (*Amener son assiette, verre et couverts*)

### POUR LES CONFIRMANDS

- « RENCONTRE DES CONFIRMANDS », avec Mgr LE GALL  
Dimanche 22 mars 2015 de 14 h 30 à 17 h 30 - Salle « Mgr Collini » (M.D.C.R.)\*  
Rencontre de tous les confirmands, leurs accompagnateurs, parrains/marraines, avec l'Evêque et remise de leur lettre sous enveloppe adressée à Mgr Le Gall, en n'oubliant pas de noter au verso leur nom/prénom et adresse. Participation 3 €
- « CÉLÉBRATION DE LA CONFIRMATION », présidée par Mgr LE GALL  
Dimanche 24 mai 2015 à 16 h à la cathédrale St Etienne.

### POUR LES CONFIRMANDS ET LES « APPELÉS »

- « MESSE CHRISMALE », à la cathédrale St Etienne  
Lundi 30 mars 2015 à 18 h 30  
Les confirmands et les futurs baptisés 2015, sont invités à participer à la procession des huiles.  
Merci de vous inscrire au service pour réserver les places. Présence souhaitée dès 18 h.

### POUR LES CONFIRMANDS ET LES NOUVEAUX BAPTISÉS CONFIRMÉS 2015

- « INITIATION AU SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION »,  
Dimanche 26 avril 2015 de 9 h 30 à 16 h 30 - Salle « Mgr Collini » (M.D.C.R.)\*  
Les confirmands et les baptisés-confirmés de l'année sont attendus avec les accompagnateurs, et les parrains/marraines.  
Participation : 3 € Repas partagé : apporter un plat salé ou sucré (*Amener son assiette, verre et couverts*)

### POUR LES CONFIRMÉS ET NOUVEAUX BAPTISÉS

- « FETE DU CATECHUMENAT », avec Mgr LE GALL (M.D.C.R.)\*  
Vendredi 12 juin 2015, soirée festive de 19 h 30 à 22 h.  
Pour tous ceux qui ont reçu un ou des sacrements de l'initiation chrétienne en 2014, 2013,...  
avec leur famille, les accompagnateurs...

\* (M.D.C.R.) : Maison diocésaine du Christ-Roi – 28 rue de l'Aude – 31500 TOULOUSE

Service du Catéchuménat – 28 rue de l'Aude – 31500 TOULOUSE - 05.62.71.80.48 - [catechumenat31@diocese-toulouse.org](mailto:catechumenat31@diocese-toulouse.org)  
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h. Possibilité rendez-vous.